CR réunion pour gérer les bons

Bons cuisines (cuisine spontanée par les adhérents : gâteaux, petits gâteaux, tartes sucrées et salées) :

Attention préciser sur les bons cadeaux la mention : bon pour l'année 2026-2027.

1. Si quelqu'un paye avec un bon cuisine et utilise les 5 €, le paiement est rentré dans Dolibarr et le caissier récupère le bon.
2. Si quelqu'un paye moins de 5 € avec son bon cuisine, le paiement partiel est rentré dans Dolibarr et le caissier barre la mention 5 € du bon et modifie le montant restant sur le bon (avec une belle rature!). La personne garde son bon cuisine et pourra l'utiliser à hauteur du montant restant une prochaine fois (dans l'année).

Dans Dolibarr,

1. Quand on remet un bon cuisine à un adhérent, on le rentre dans la caisse Dolibarr comme un produit vendu : "Autre" -> "Bon cadeau". Le bon cadeau apparait à **-5 €**. ATTENTION : **ne pas chercher à en faire le paiement** = laisser cette facture en brouillon et, pour le client suivant, cliquer sur l'icone "caddie"
2. Lors du paiement avec un bon cuisine, rentrer la commande, puis cliquer sur "règlement" (et non "paiement direct" comme on fait le plus souvent) -> montant payé par bon puis saisir le montant (ex 5) puis cliquer sur "Bon cadeau". Si la commande dépasse les 5€ du bon, le montant restant s'affiche en haut à droite de l'écran. Taper alors au clavier ce montant puis cliquer sur "espèces" (ou sur chèque si la personne paie en chèque). Si vous cliquer sur "bon cadeau" avant de taper le montant payé ainsi (5 € pour un nouveau bon ou moins pour un bon déjà partiellement utilisé), toute la commande sera considérée comme payée par bon (ex : 7,50 € au lieu de seulement 5€). Vous ne pourrez pas annuler ça : **noter l'erreur dans le carnet** à la page du jour pour que Marie-Do rectifie le paiement a posteriori.

A la fin de l'année, s'il reste une différence entre le montant des bons délivrés et le montant des paiements par bons, c'est-à-dire si des adhérents n'ont pas utiliser toute la valeur de leur bon, passer cette différence en dons pour le bilan.

A rajouter sur le mémo caisse (et le réimprimer) : procédé de paiement par bon sur Dolibarr : paiement par bon (et complément en espèces). Attention préciser qu'il faut parfois fractionner le règlement par bon cadeau (ex : pas possible de rentrer 2,50) ou voir avec Christophe pour modifier le clavier... de règlement.

Remboursements plats (commandes explicites par l'équipe cuisine):

Les gens qui font un plat-repas... à notre demande nous apportent leurs tickets de caisse sur lequel on écrit "**réglé en espèces**" et la **date** et on les rembourse en espèces avec la caisse de vente. Rien à faire dans Dolibarr à cette étape-là. L'équipe cuisine prévient à l'avance qu'il y aura des plats et des frais à rembourser (pour éventuellement prévoir un fonds de caisse plus important) (ou remboursement à la fin de la soirée).

Préciser aux cuisinières de faire un ticket de caisse à part de leurs achats perso chez les fournisseurs pour simplifier le remboursement.

Adhésions offertes (musiciens et bénéficiaires des adhésions solidaires):

Celui qui gère les adhésions ce jour-là barre les mentions "simple" et "solidaire" sur le bulletin et écrit : "offerte". Il faut quand même remplir la fiche d'adhésion avec les nom prénom et adresse mail (voire tél) + date et signature.

Bons solidaires de consommation (bons d'achat):

Toujours en attente du retour du CCAS. Il faut voir avec "les liens du cœur".

Dès le feu vert du CCAS (feu vert donné en réunion 4 ou 5 familles concernées) , en donner 5 au CCAS et 5 aux liens du cœur (en maintenant même temps pour ne pas froisser la mairie? ??MDo ne comprend pas? Tu ne fais d'effort, Marie-DO!!! ?Et une fois que j'ai corrigé, demande Aude ? C'est de toute façon discutable?) pour commencer. Puis s'ils en veulent plus, on leur en redonne. Leur demander de tamponner les bons pour qu'on sache d'où viennent les gens. Bien leur demander d'expliquer aux gens qu'ils auront assez pour consommer avec le bon d'achat.

Pour simplifier, ne pas faire la différence de 5 et 8 euros sur les bons d'achat. Seulement bons de 5 euros par personne (adulte ou enfant).

Rajouter sur le bon d'achat : le QR code de nos site/réseaux.

Sur Dolibarr: faire comme pour les musiciens au moment de l'encaissement".

En compta : comment les rentrer ? Marie-Do gère.

Musiciens :

Si nombreux, grandes tapas à partager (prévenir les cuisinières).

Si pas nombreux, leur proposer la même chose qu'aux autres à leur arrivée et ils choisissent et leur donner le ticket correspondant. L'heure du début du concert ayant été repoussée à 21 heures, les musiciens peuvent manger avant le concert.

Les personnes au bar doivent noter sur le cahier de caisse (ou un petit papier en attendant) les consommations offertes aux musiciens.

Sur Dolibarr, entrer les consommations alimentation et boissons, puis remise facture à 100%.

Attention ! Inscrire sur le cahier de caisse les détails des consommations (boissons et alimentation) offertes aux musiciens pour que Marie-Do les retrouve et comptabilise. NON, pas forcément... C'est important si ça n'a pas été fait sur Dolibarr pour que MDo le fasse après. Sinon non.

....

Exporté depuis Le pad du poussecafé le 08/11/2026 16:55